

Mairie de Neuvy-deux-Clochers

Compte-rendu succinct de la réunion publique du mardi 8 novembre à 18h30

Participants:	JF.rançois Turpault	maire
	Paule Bastidon	adjointe
	Alain pelletier	adjoint
	Huguette Lechêne	conseillère municipale
	Patrick Aymard	DREAL
	Yves Duparquet	DDT
	Dora Cordoba	
	Bernard Dubois	
	Jean Paszkiewicz	
	Mathilde Paszkiewicz	
	Fernande Pinto	
	Juliette Quignon	
	Eric Quignon	
	Jean Trassard	
Claudine Trassard		
Michel Auchère		

La présentation du diaporama par madame Bastidon a servi de fil conducteur de la réunion et a nourri les échanges (en particulier le tableau « forces et faiblesses », dressé sans concession).

Le présent compte-rendu se base sur les 5 finalités définissant le niveau d'exigence des pratiques du développement durable. Les principaux thèmes et/ou questionnements abordés au cours de la soirée sont repris sous forme de constat, de réflexion à approfondir ou d'interrogation.

1ère finalité: la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

- la consommation de terres doit être réduite et l'organisation de l'espace « du champ du four » optimisée
- la vacance, la mutation du bâti ainsi que son évolutivité seront à appréhender

2ème finalité: la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources

- la place de l'agriculture est importante sur la commune: il faut en tenir compte
- les espaces naturels, de qualité, sont à préserver
- le thème des nuisances sonores devra être abordé

3ème finalité: l'épanouissement de tous les êtres humains

- comment « bien » accueillir une nouvelle population?
- comment maintenir, voir renforcer, le cadre de vie « unique » de Neuvy-deux-Clochers?

Remarque: la volonté municipale de réaliser un éco-quartier au champ du four trouve notamment son fondement dans la capacité de Neuvy-deux-Clochers à accueillir une nouvelle population.

4ème finalité: la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations

- quelle est la place des « résidents secondaires » dans le dynamisme local?
- quelle est la part de la demande de logement locative-accession?
- il apparaît important d'associer dès maintenant les futurs habitants
- un atelier spécifique (pour qui?) est à envisager en priorité

5ème finalité: une dynamique de développement suivant des modes de production et consommations responsables

- la qualité environnementale des constructions sera nécessaire
- comment rendre l'agriculture plus proche des habitants?

La participation de la population et l'organisation du pilotage seront le garant de l'élaboration du projet. La charte de développement durable (ou tout autre appellation) en sera la traduction.

Il est rappelé que le conseil municipal devra certainement faire des choix et prendra les décisions nécessaires au bon déroulement du processus.

Relevé de décisions

-les ateliers thématiques se tiendront chaque 3ème mardi de chaque mois à 18h15 à partir de janvier 2012

-les participants (présents, excusés et toute personne intéressée par le projet) ont jusqu'au 18 novembre pour faire part de leurs remarques, propositions, commentaires... (en mairie et/ou à madame Bastidon, sous format papier et/ou électronique)